



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ISÈRE

**Direction départementale
de la protection des populations de l'Isère**
Service santé et protection animales et végétales
Tél. 04 56 59 49 99
Mail : ddpp@isere.gouv.fr

**DECLARATION D'UN RASSEMBLEMENT D'ANIMAUX DE RENTE DANS LE
DEPARTEMENT DE L'ISERE (SANS VENTE D'ANIMAUX)**

En application de l'arrêté préfectoral n° 2011130-0013 relatif à l'organisation et aux contrôles des rassemblements des animaux de rente et des équidés dans le département de l'Isère.

ORGANISATEUR DE LA MANIFESTATION :

Nom de la structure

:

Nom du responsable :

.....

Adresse

:

Téléphone :

Mail :

DATE ET LIEU DE LA MANIFESTATION :

.....

ESPECE(S) ANIMALE(S) CONCERNEE(S) ET NOMBRE PREVU :

	Présence O/N	Nombre prévu
BOVINS		
OVINS		
CAPRINS		
EQUDES		
VOLAILLES		

Je soussigné, ; déclare l'organisation du rassemblement d'animaux de rente (sans vente d'animaux) ci-dessus et m'engage sur l'honneur à respecter les dispositions sanitaires et de protection animale réglementaires en vigueur,

A le Signature,

RECEPISSE DE DECLARATION

Date et Visa de la DDPP :

GRENOBLE , le

Direction départementale de la protection des populations 22 avenue Doyen Louis Weil CS 6 - 38028 GRENOBLE CEDEX 1

Horaires d'ouverture au public : - du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 - le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
